

ESCOU

Le RPI rassemblé contre la suppression d'un poste



Une centaine de personnes étaient rassemblées ce jeudi devant l'école d'Escou. ©G.B.

Une centaine de personnes se sont rassemblées devant l'école d'Escou, ce jeudi, pour protester contre un projet de suppression d'un poste d'enseignant au sein de cette structure intégrée dans un RPI (regroupement pédagogique intercommunal) qui comprend également les écoles d'Escout, Herrère et Précilhon.

Contre la politique du chiffre

« Le RPI comporte actuellement six classes, dont cinq sont déjà des classes multi-niveau. Cette suppression aurait des effets désastreux et des conséquences directes sur le quotidien de nos enfants », a expliqué un membre de l'association de parents d'élèves L'Ecole buissonnière, qui a appelé le directeur académique des services de l'Education nationale (Dasen) à « stopper la politique du chiffre qui, nous l'avons vu trop douloureusement ces derniers mois, a déjà saigné l'hôpital ».

Le maire d'Escou Jean Casabonne, qui a rappelé que le RPI avait été créé en 1974, a demandé la mise en place « d'un moratoire avec la suspension de

toutes les fermetures prévues en Béarn. On demande à pouvoir disposer d'un temps pour se mettre autour de la table avec le Dasen et discuter ». La maire d'Escou Sylvie Betat a expliqué combien « le RPI nous permet un enseignement de qualité. C'est important pour nous qu'on puisse conserver les meilleures conditions d'enseignement pour nos enfants ».

« On traverse une période difficile, et c'est justement lors de ces moments qu'il faut avant tout penser aux enfants », a expliqué le député Jean Lassalle : « Cette forme d'abandon est insupportable ».

Le maire de Rivehaute Marcel Montégut, venu en soutien, a informé de son projet d'organiser une manifestation à Pau pour réunir au sein de la même mobilisation l'ensemble des communes victimes de suppressions de postes (lire aussi page 21).

L'association de parents d'élèves a mis en ligne sur le site Change.org une pétition pour le « maintien de tous les postes d'enseignants au sein du RPI ». Ce jeudi soir, elle avait atteint plus de 340 signatures.

AGNOS

À la découverte du barrage écreteur de la Mielle

Le barrage a été dimensionné pour faire face à des crues exceptionnelles : des crues centennales.

Le Syndicat mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et affluents (SMGOAO) organise régulièrement, pour les membres de son bureau, des visites d'ouvrages hydrauliques dont il a la gestion. Aussi, lorsque le syndicat a contacté André Bernos, maire de la commune d'Agos, dans le but d'organiser une visite du barrage écreteur de la Mielle, celui-ci a aussitôt répondu favorablement à la sollicitation.

150 maisons protégées

La semaine dernière, c'est donc un groupe fort d'une quinzaine de personnes qui s'est retrouvé sur le site du barrage. Le maire a retracé les différentes étapes qui ont conduit à la construction de l'ouvrage, depuis son élément déclencheur constitué par les inondations de 1992, passant par l'arrêté préfectoral de 1997 autorisant la construction d'un barrage, jusqu'à la mise en service de celui-ci en 1999. Le



C'est Marion Fournier (au centre), directrice du syndicat, qui a conduit la visite en compagnie de Patrick Maunas, le président. ©ALAIN VERCOUTER

principe de fonctionnement de ce barrage écreteur est très simple.

En amont du village, une digue a été érigée. Celle-ci, d'une longueur de 226 m et d'une hauteur de 5,8 m au-dessus du niveau du terrain naturel, permet de retenir temporairement un certain volume d'eau dans le lit de la rivière et sur les terres situées en amont, de façon à diminuer le débit de la crue en aval, en direc-

tion d'Agos, d'Oloron et de Moumour.

Si le barrage écreteur ne permet pas d'assurer une protection contre tous types d'événements, il a néanmoins été dimensionné pour faire face à des crues exceptionnelles (crue centennale). L'aménagement hydraulique permet ainsi de soustraire de la zone inondable environ 150 maisons situées sur le territoire d'Agos, et 650 personnes résidant d'Oloron.

Si la commune d'Agos est toujours propriétaire de l'ensemble des installations, c'est le Syndicat des Gaves d'Oloron, Aspe et Ossau qui en assure désormais l'entretien dans le cadre d'un transfert de la compétence Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

+ ZOOM

68 communes au Syndicat mixte

Le Syndicat mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et affluents (SMGOAO) se compose aujourd'hui des communautés de communes du Haut-Béarn (pour 47 communes), du Béarn des Gaves (pour 20 communes) et de Lacq-Orthez (pour une commune). Il est géré par un comité syndical comprenant 37 délégués titulaires et 37 délégués suppléants, chaque commune étant représentée par minimum un délégué. Les bureaux sont situés au Pôle technique intercommunal d'Oloron.

24 HEURES

ARUDY

Don de sang : deux collectes les 9 et 16 mars

Deux collectes de sang sont organisées les mardis 9 et 16 mars à la salle des sports du collège d'Ossau, rue des Écoles. Les donateurs doivent s'inscrire sur www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ou pour ceux qui ont des difficultés sur internet au 05 59 92 49 04. Une pièce d'identité sera demandée. Les collectes se dérouleront selon les règles de protections et de distanciation en vigueur : à l'accueil un masque sera distribué et le lavage des mains sera effectué avec une solution hydroalcoolique. Une collation parachèvera chaque don.

EN IMAGE



BEDOUS

Repli sous la halle de la mairie pour les handballeurs

Depuis début janvier, le Hand-Ball Club Aspois s'est réorganisé pour proposer des entraînements physiques à ses joueurs, et en particulier aux plus jeunes de l'école de hand. Avec l'accord de la mairie, les enfants s'entraînent sous la halle de la mairie. « L'avantage du lieu, c'est qu'il est ouvert, mais protégé. Nous pouvons l'utiliser même quand il pleut, une bonne solution puisque nous ne pouvons plus utiliser la salle polyvalente, précise Nathalie Lopez, coprésidente. Et les jeunes apprécient de se retrouver, même si on a dû adapter les séances à des exercices sans toucher. Mais au moins, nos rendez-vous hebdomadaires sont maintenus. » ©ODILE SERN

CARNET

Moumour : Henri Montagut, dit « Titi »

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès d'Henri Montagut, dit « Titi ». C'est une figure très connue qui disparaît. Il était un ami pour tous.

Réussir à se faire un nom, c'est une preuve de réussite. Se faire un prénom, c'est la marque de l'affection qui avait fait d'Henri un brave. Durant une trentaine d'années, il a travaillé comme employé communal dans son village qu'il aimait tant. Sa simplicité, sa générosité, sa bonté naturelle étaient appréciées par tous.

Titi faisait partie de notre vie à tous. Nous en retiendrons pour preuve, s'il en fallait une, la présence d'amis innombrables venus l'accompagner avec ferveur et recueillement en sa dernière demeure. Bien sûr, l'église de Moumour était trop petite pour les accueillir à tous. Mais qu'importe, les yeux rougis et les mouchoirs étaient bien le symbole de la perte d'un grand ami, ayant su élargir par un constant rayonnement les limites d'une commune, d'un canton.

Que son épouse Marie-José, ses deux filles, son frère, sa sœur et tous ceux qui sont dans la peine soient assurés de l'expression de notre profonde et respectueuse sympathie.